

*Industrie forestière*

veiller à ce que les forêts canadiennes, qui font partie du milieu vital, restent en bonne santé et prospèrent.

Nous devons nous efforcer de faire mieux que nous n'avons fait jusqu'à présent. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas fait grand-chose, que nous n'avons pas commencé sérieusement à gérer nos forêts de façon plus globale et plus intense qu'avant que l'on ne s'intéresse aux notions de développement durable et à l'influence de l'environnement et qu'avant d'améliorer nos connaissances sur des sujets comme les pluies acides. Nous devons faire beaucoup plus. Le développement durable et les autres notions nous ouvriront de nouveaux horizons et nous lanceront de nouveaux défis.

Je voudrais répéter, et je m'excuse d'avoir un esprit de clocher, que le Nouveau-Brunswick a indiqué la voie à suivre en matière de législation sur la gestion forestière au Canada. A mon avis, ceux qui veulent améliorer la gestion forestière dans ce pays devraient se reporter à la Loi sur les terres et forêts de la Couronne du Nouveau-Brunswick. Ils devraient également prendre bonne note des mesures qui ont été prises ces cinq dernières années par des fonctionnaires, des scientifiques et des gestionnaires des forêts du Nouveau-Brunswick, qui ont appliqué les conditions de la nouvelle mesure législative à l'aménagement forestier polyvalent et à la gestion plus intensive des terres de la Couronne et des terres privées.

[Français]

Monsieur le Président, la gestion des forêts au Canada est une préoccupation majeure de notre gouvernement. Les gestionnaires de Forêts Canada décriront pour les députés le travail accompli par le gouvernement fédéral concernant la santé des forêts liée à l'industrie forestière. Nous sommes tous au courant du fait que parmi les problèmes de gestion se trouvent le climat, les insectes, les maladies, les pratiques de gestion et la pollution atmosphérique. En outre, comme l'a indiqué l'honorable député de Prince George—Bulkley Valley (M. Gardiner), les faits semblent désigner de plus en plus les pluies acides comme l'un des traumatismes provoquant le dépérissement forestier.

Je voudrais souligner toutefois que ce gouvernement reconnaît qu'il ne peut plus attendre d'avoir toutes les données scientifiques en mains avant de procéder. Lorsque les arbres auront disparu, il ne sera plus très utile de comprendre à fond la cause de cette catastrophe, il sera trop tard.

[Traduction]

Pour vous prouver à quel point le gouvernement conservateur prend au sérieux la quête d'une solution à long terme aux problèmes des pluies acides, je voudrais passer en revue le programme de lutte contre les pluies acides qui a été établi au Canada pour mettre fin aux dégâts causés à l'environnement, à l'économie et à la santé.

Le député a déjà décrit bon nombre des causes, des résultats et des graves conséquences des pluies acides. Je ne les répéterai pas, mais je parlerai un peu de ce que le gouvernement a fait dans ce domaine.

Je suis fier de rappeler à la Chambre que le premier ministre (M. Mulroney) a annoncé en mars 1985 que le Canada mettrait en oeuvre un programme exhaustif de lutte contre les pluies acides d'une durée de dix ans et dont on prévoit qu'il coûtera 500 millions de dollars par année lorsqu'il sera pleinement en vigueur en 1994. Le gouvernement fédéral, avec la collaboration des sept gouvernements provinciaux de l'Est et des industries touchées, a établi un objectif clair d'ordre scientifique, pour régler le problème des pluies acides au Canada. Des scientifiques canadiens ont déterminé que pour prévenir les dégâts causés par les pluies acides, il faut réduire les précipitations acides à moins de 20 kilogrammes l'hectare par année dans toutes les régions vulnérables. Pour atteindre cet objectif environnemental, il faut réunir deux conditions.

Tout d'abord, les émissions totales canadiennes de dioxyde de soufre provenant de la frontière entre la Saskatchewan et la Manitoba et se déplaçant vers l'est doivent être réduites à 2,3 millions de tonnes par année. Cela représente une réduction de 50 p. 100 par rapport aux niveaux d'émissions autorisés en 1980.

Je vois que mon temps est presque écoulé, monsieur le Président; j'irai donc plus rapidement et dirai que le programme canadien de lutte contre les pluies acides donne les résultats voulus. Les niveaux d'émissions se situent actuellement au-dessous de 2,8 millions de tonnes par année dans l'est du Canada, c'est-à-dire à près de 40 p. 100 au-dessous des niveaux autorisés en 1980. Il est clair que notre objectif, qui est de réduire de 50 p. 100 les émissions canadiennes, sera atteint d'ici 1994.

• (1430)

Je signale aussi que nous exigeons un accord officiel sur les pluies acides entre les États-Unis et le Canada. Nous avons eu lors de la visite récente du président Bush des indications claires que cet accord est réalisable et que